

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 septembre 2026

Évolution des prix des carburants en octobre : nouvelles hausses sur fond de tensions persistantes au Moyen-Orient

Prix des carburants en octobre

Les prix des carburants à La Réunion sont révisés chaque mois conformément à la réglementation en vigueur. Ils sont calculés à partir de la moyenne des cotations internationales observées sur une période de 15 jours ouvrés, ainsi qu'à partir d'autres paramètres, notamment l'évolution du taux de change entre l'euro et le dollar.

Pour le mois d'octobre, les prix évoluent de nouveau à la hausse. Cette évolution intervient dans un contexte de fortes tensions sur les marchés pétroliers internationaux, marqué par les incertitudes géopolitiques au Moyen-Orient et par des perturbations affectant les flux d'approvisionnement en pétrole et en produits raffinés.

Le marché du pétrole est un marché mondial, dont les cotations sont directement influencées par les tensions géopolitiques internationales. Les difficultés d'acheminement du pétrole des pays du Golfe entraînent une baisse des volumes mondiaux offerts à la consommation et par conséquent un report de la demande auprès des autres raffineries. Face à une offre mondiale contrainte, les cours des produits raffinés se tendent au-delà de la seule hausse du prix du brut.

Les cotations retenues pour le calcul des prix d'octobre enregistrent ainsi une nouvelle hausse pour le sans-plomb (+ 25 \$ par baril, soit + 22 %) comme pour le gazole (+ 21 \$ par baril, soit + 14 %).

L'euro est quasiment stable face au dollar au cours de la période de référence retenue pour le calcul des prix d'octobre.

Le coût du fret maritime retenu pour le mois d'octobre diminue de -25,14 %. Cette évolution permet une légère incidence à la baisse sur le prix final payé par le consommateur.

La combinaison de ces facteurs se traduit ainsi par une nouvelle augmentation des prix applicables à La Réunion.

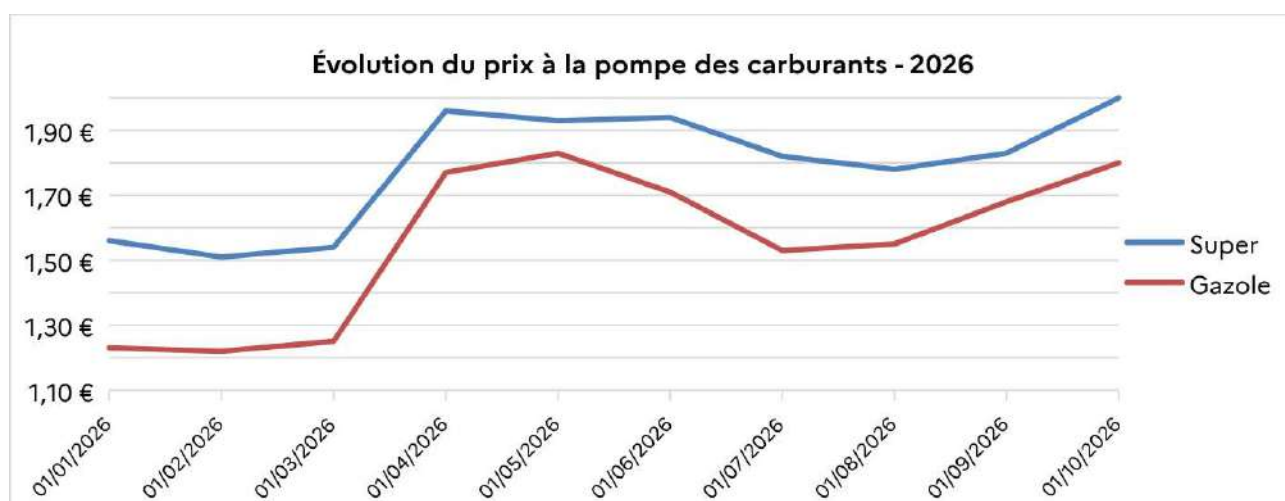
S'agissant du gaz enfin, on observe une légère hausse amenant le tarif de la bouteille de gaz à 20,81 €, avant intervention du conseil régional de La Réunion, qui a renouvelé son aide, permettant ainsi de maintenir son prix pour les consommateurs à 18 €.

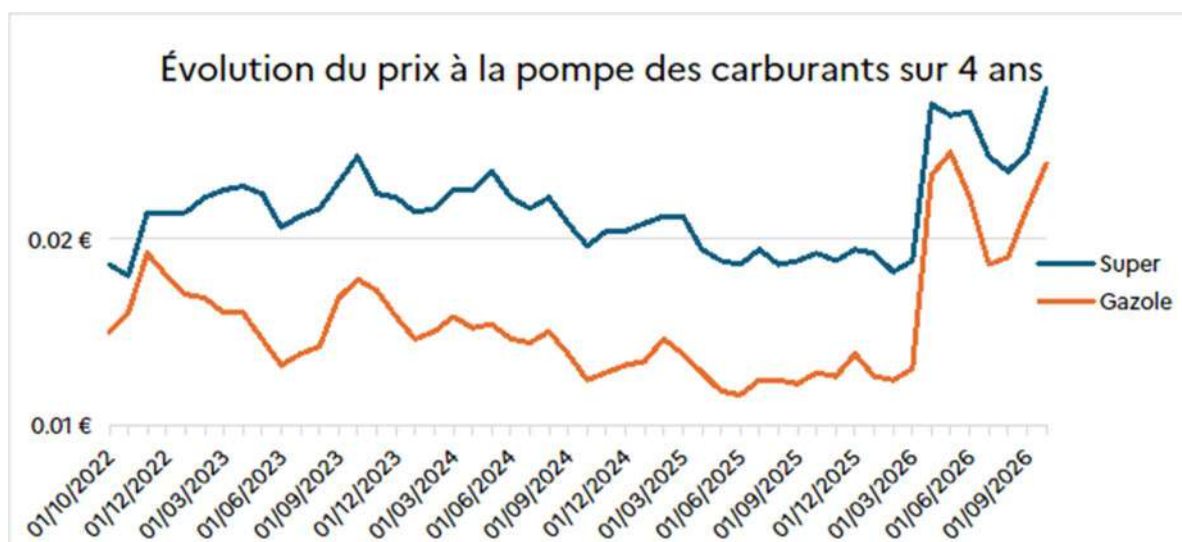
Ainsi, à compter du 1er octobre 2026, les prix maximums applicables à La Réunion sont fixés comme suit :

Libellé du produit	01/09/2026	01/10/2026	Évolution en %	Évolution en €	Prix moyen hexagone au 29/09/2026
Supercarburant (€/litre)	1,83 €	2,00 €	9,29%	0,17 €	2,18 €
Gazole (€/litre)	1,68 €	1,80 €	7,14%	0,12 €	2,40 €
GNR (€/litre)	1,15 €	1,26 €	9,57%	0,11 €	
Pétrole lampant (€/litre)	1,15 €	1,25 €	8,70%	0,10 €	
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,94 €	1,07 €	13,83%	0,13 €	
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	1,15 €	1,26 €	9,57%	0,11 €	
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	20,60 €	20,81 €	1,02%	stable (18€ avec aides locales)	

L'évolution des cotations

Le graphique ci-après montre l'évolution des prix du supercarburant et du gazole :





Extension des dispositifs de soutien de l'État

Compte tenu de ces évolutions défavorables en raison de tensions géopolitiques croissantes, le gouvernement a fait le choix de renouveler et d'étendre les aides ciblées mises en place précédemment, pour un coût total de 450 millions d'euros au niveau national.

C'est ainsi le dispositif « Grands Rouleurs, » pour les Français qui travaillent, qui est abondé et prolongé jusqu'à la fin de l'année. Le bénéfice de cette aide renouvelée sera automatique pour les réunionnais qui répondent aux critères.

Le plafond de défiscalisation est quant à lui augmenté, à 1000 € ; permettant ainsi aux employeurs qui le peuvent de mieux soutenir leurs salariés.

Le chèque énergie, bénéficiant à 5,8 millions de ménages, verra son versement avancé d'avril à janvier 2027.

L'ensemble des aides sectorielles destinées aux pêcheurs, aux agriculteurs et au secteur du BTP, sont prolongées, dans les mêmes conditions, jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, l'aide « Grands Rouleurs » a été spécifiquement adaptée aux conditions d'exercice des professions qui prennent soin des personnes âgées et/ou dépendantes à leur domicile. Cette adaptation permettra, notamment aux aides à domicile et aux infirmiers libéraux, d'accéder plus facilement à cette aide. Un complément de 80 € dédié aux infirmiers et versé par la CNAM, accompagnera ceux d'entre eux qui se déplacent dans les territoires ruraux.

Toutes les aides déployées par l'État, ainsi que leurs différentes modalités d'accès, sur le site gouvernemental, sont à retrouver ici : <https://www.info.gouv.fr/actualite/aides-au-carburant>

En ce qui concerne l'approvisionnement de La Réunion, et grâce à l'accord signé par les pétroliers de la place, il est assuré pour un an.

*
* *

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximum, préalablement à leur application.